



**« Pour croire en soi,  
il faut d'abord que  
quelqu'un ait cru en nous... »  
(Pierre Légaré)**

**Partenaire Privilégié**



**Partenaires Officiels**



**Partenaires Majeurs**



Fondation  
Jacques et Michel Auger



COMMISSION SCOLAIRE  
DES BOIS-FRANCS

## **Communiqué**

(pour diffusion immédiate)

### **Prix « Laurier 17 » : Le vice-président du Comité Ados Ste-Clo Lauréat !**

Lyster, le 25 mars 2010 – Les administrateurs de Partenaires 12-18 / Arthabaska sont fiers de souligner que Johny D. Leblanc, vice-président du Comité Ados Ste-Clo, est lauréat d'un prix régional « Laurier 17 » qui lui sera remis le 5 mai prochain.

Johny fait partie des administrateurs fondateurs du Comité Ados Ste-Clo. Sur ce comité jeunesse municipal, il a occupé plusieurs fonctions dont celles de vice-président et trésorier. Grâce à ses qualités de leader, son influence rayonne autant auprès des enfants, des jeunes, qu'auprès des adultes et personnes vivant dans la municipalité de Ste-Clotilde-de-Horton. Dès le début, M. Leblanc a démontré plusieurs grandes qualités : Sens des responsabilités et de la débrouillardise, esprit d'initiative, capacité d'adaptation, autonomie, leadership, etc. Toutes ces qualités investies dans un milieu apportent un impact plus que positif sur celui-ci. À l'automne 2009, Johny a été choisi afin de devenir un jeune aidant naturel. Depuis, membre aussi du Groupe de Pairs Aidants au Travail, il peut venir en aide auprès de ses amis aux prises avec certaines difficultés. Un mot décrit bien Johny et c'est le mot "dévouement". En plus de s'impliquer sur plusieurs projets, il n'hésitera pas à apporter sa contribution sur les projets qui sont réalisés autour de lui. Il s'activera donc sur les soirées « disco » mensuelles pour les jeunes de sa municipalité, lors de la Journée Normand-Maurice, lors d'un rallye automobile, lors des activités "Plaisirs d'Hiver", lors des lave-autos, etc. Avant de quitter pour ses études postsecondaires, M. Leblanc siège une dernière année sur le comité jeunesse de sa municipalité. Lors des dernières élections l'automne dernier, prévoyant et intelligent, il pensait déjà à former la relève nécessaire qui, en septembre prochain, devra prendre le flambeau.

Les prix régionaux « Laurier 17 » soulignent la participation citoyenne des jeunes, c'est-à-dire leur engagement et leur contribution particulière à prendre part au développement de leur milieu. La participation citoyenne se définit plus exactement comme étant la capacité des jeunes à participer directement aux affaires publiques par l'entremise de diverses instances démocratiques. Ces jeunes se démarquent par leurs actions, leurs réalisations et leur implication dans leur communauté, et constituent une richesse pour la région. Ce sont les jeunes d'influence du Centre-du-Québec.

*Partenaires 12-18 est une organisation progressiste, crédible et fiable, bien implantée dans son milieu, qui croit aux capacités des jeunes. En encourageant leur participation dans la vie de leur milieu, l'organisme s'assure que les adolescents se développent de façon équilibrée. Par le fait même, leur implication dans les municipalités rurales (MRC de l'Érable et d'Arthabaska) contribue à la qualité de vie des populations concernées. Les activités de Partenaires 12-18 impliquent 150 adolescents directement et près de 900 indirectement.*

- 30 -

Source et renseignements : Gilles Cayer, B.A., Coordonnateur

109 rue Beaudoin, Lyster (Québec) G0S 1V0  
Téléphone : (819) 389-5869  
Courriel : gcayer@p1218.org  
Site Internet : www.p1218.org